



HABITAT
PARTICIPATIF
FRANCE

CONSEIL D'ORIENTATION D'HABITAT PARTICIPATIF FRANCE (HPF) 2024 CO #6

COMPTE-RENDU
Vendredi 26 janvier 2024 en visio

- Déroulé -

14h - Accueil – météo

14h15 > 15h30 - Axes stratégiques et déclinaisons opérationnelles

Suite au travail autour de 7 orientations stratégiques d'Habitat Participatif France, dont l'AG avait validé les intentions, proposition d'une restructuration et de nouvelles formulations en 4 axes stratégiques, suivi d'un temps d'échanges sur la vision pour HPF en 2027.

15h40 > 16h40 - Points d'actualité

- > Point d'avancement sur les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif (RNHP)
- > Partage du travail de bilan des 10 ans de la loi ALUR et des repositionnements de notre plaidoyer
- > Présentation du nouveau programme « Habitat Participatif & Transition des territoires ruraux »

16h40 > 17h00 - Météo de fin

Présent.es et absent.es -

Présent.es (21) : Odile Guillemot, Romain Troeira, Ramin Farhangi, Louis-Marie Saglio, Isabelle Foret-Pougnat, Thomas Szymanek, Pierre-Charles Marais, Ludovic Parenty, Alain Bidet, Jean Siret, Marion Cheynet, Jérôme Gorisse, Jean-Baptiste Dupont, Michèle Cauletin, Patrice Sennou, Antonella Fernandez, Carole Samuel, Pierre Levy, Olivier Cencetti, Isabelle Hétier, Marie-Cécile Delache.

Excusé.es (6) : Tristan Robet, Francis Bermond, Cécile Viallon, Elodie Desmis, Ana-Lucia Gonzalez, Pascal Gourdeau

Invitées (2) : Paola Hartpence, Claire Cerniaut

Powerpoint de présentation disponible à ce lien : https://www.habitatparticipatif-france.fr/?COCR/download&file=ppt_CO6.pdf

COMPTE-RENDU

1 – Axes stratégiques d'Habitat Participatif France et déclinaison opérationnelle

1 / Rappel du contexte

Redéfinition du mandat du Conseil d'Orientation en 2022 : jusqu'en 2022, le Conseil d'Orientation d'Habitat Participatif France se réunissait à l'occasion de réunions « plénières » très ouvertes. Ce format, visant l'intégration de nouvelles énergies, a néanmoins rencontré plusieurs limites : sa composition effective se trouvait à chaque fois renouvelée et enrichie de nouvelles personnes découvrant complètement nos sujets, ne permettant pas de construire une vision politique et des orientations stratégiques sur le long terme. D'autre part, le conseil d'orientation ne reflétait pas non plus l'ensemble des composantes et des structures du Mouvement Habitat Participatif France.

Pour répondre au besoin d'approfondir les réflexions stratégiques d'Habitat Participatif France mais aussi pour renforcer et élargir le périmètre du Conseil d'Orientation, il a été convenu lors de l'Assemblée Générale du mouvement en 2022 de redonner une place réelle au Conseil d'Orientation avec des réunions 3 fois par an, en plus de l'Assemblée Générale annuelle, mixant visio et présentiel pour faciliter la présence des participants.

Depuis juin 2022, les Conseils d'orientation (CO) ont pu acter de plusieurs jalons structurants pour HPF :

2022	<ul style="list-style-type: none">• CO #1 - Juin 2022, visio : validation de la « Raison d'être » d'Habitat Participatif France• CO #2 - Octobre 2022, Rouen : définition des orientations politiques des « programmes » d'HPF (Seniors et Quartiers Populaires)
2023	<ul style="list-style-type: none">• CO #3 - Février 2023, visio : définition des orientations politiques pour la construction du mouvement• Séminaire du COPIL d'HPF – Mars 2023, Grézieu-La-Varenne : rencontre entre l'ancien et nouveau COPIL pressenti - Transmission et réflexion accompagnée sur la stratégie à 5 ans pour HPF• Assemblée Générale d'Habitat Participatif France - Avril 2023, Rennes en présentiel et visio : travail sur les orientations stratégiques d'HPF à 5 ans et leur priorisation• CO #4 - Juin 2023, visio : travail sur l'identité d'HPF (mission et valeurs)• CO #5 - Octobre 2023, Saint-Étienne : propositions de pistes d'actions stratégiques, pour aller plus loin sur la dynamique habitante et citoyenne d'une part et avec le réseau d'accompagnateurs de l'autre.
2024	<ul style="list-style-type: none">• CO #6 - Janvier 2024, visio : déclinaison des orientations stratégiques en 4 axes stratégiques pour structurer le plan d'action d'HPF

2 / Déclinaison des sept orientations stratégiques en quatre axes stratégiques pour HPF sur la période 2022 – 2027 (planification à 5 ans)

>> Rappel des sept orientations stratégiques partagées en AG en avril 2023 :

- Rendre possible et accessible à toutes et tous l'habitat participatif durable
- Convaincre de la nécessité d'explorer d'autres façons d'habiter ensemble pour une société plus heureuse et soutenable

- Embarquer tous les acteurs dans le développement de formes d'habiter fondées sur le pouvoir d'agir des citoyen.nes
- Encourager des projets d'habitat participatif valorisant les solidarités de proximité et les mixités sociales et générationnelles
- Promouvoir la frugalité/sobriété heureuse et créative par la mutualisation et l'économie circulaire
- Être porteur de technologies bas carbone et Low-tech dans la construction et les modes de vie
- Développer des programmes pour soutenir les habitats participatifs

>> Axes stratégiques proposés pour 2022 > 2027 :

- **Axe 1 - Les transitions écologiques et citoyennes par l'habitat**

→ Cible : les porteurs de projets, les habitant.es

→ Objectif : L'habitat participatif est reconnu comme une démarche efficace pour atteindre des modes de vie, de production du logement et de consommation plus heureux et soutenables, par la mutualisation, la sobriété, les solidarités de proximité, les mixités sociales et générationnelles.

→ Mission (validée au précédent CO) : Promouvoir l'habitat participatif comme une manière d'habiter autrement

→ Actions d'HPF s'y rapportant : Communiquer sur les expériences, échanger entre pairs, valoriser et capitaliser des expériences, produire et organiser des ressources

- **Axe 2 - Une approche inclusive visant la réactivation du pouvoir d'agir collectif**

→ Cible : les structures, les porteurs de projets, les habitant.es

→ Objectif : Habitat Participatif France défend l'enjeu de la participation à l'échelle de la société en invitant les habitats participatifs à rayonner à l'échelle des quartiers, des territoires et au travers de programmes à destination des publics isolés ou plus éloignés de ses démarches.

→ Mission (validée au précédent CO) : Contribuer à l'émergence de projets d'habitats participatifs (exemplaires)

→ Actions d'HPF s'y rapportant : Faire émerger et appuyer des projets « exemplaires », inspirer (et accompagner) les collectifs installés

→ Actions à développer (évoquées à Saint Etienne) : identification d'opportunités de nouveaux projets et intermédiation entre ces opportunités et les membres du RAHP

- **Axe 3 - Un mouvement dynamique et structuré, conscient de sa mission sociétale**

→ Cible : Les acteurs du mouvement (Structures, groupes d'habitant.es, Habitant.es, partenaires)

→ Objectif : Le réseau de l'habitat participatif suscite et accompagne des mobilisations d'habitants et des opportunités de nouveaux projets au niveau local au travers d'un maillage territorial citoyen et professionnel.

→ Mission (validée au précédent CO) : Fédérer le mouvement de l'habitat participatif en France

→ Actions d'HPF s'y rapportant : Animer et organiser le réseau, organiser des sensibilisations / formations, événements grand-public (JPO), coconstruire des outils (Base de données, portail commun d'adhésions, espace ressources)

→ Actions pour demain (évoquées à Saint-Étienne) : outiller et organiser des actions d'éducation populaire sur l'habiter autrement, soutenir les projets « pas de côté »

- **Axe 4 - Un écosystème de partenaires influents sur l'habiter autrement**

→ Cible: réseau de partenaires et d'acteurs concernés par l'habitat participatif (transition, collectivités, bailleurs, etc.)

→ Objectif: Habitat Participatif France est force de proposition pour entraîner un large réseau d'acteurs citoyens et institutionnels dans des projets de transformation sociétale par l'habitat et dans un plaidoyer impactant pour l'inscription de l'habitat participatif dans les politiques publiques.

→ Mission (validée au précédent CO): Porter un plaidoyer national en faveur de l'habitat participatif

→ Actions d'HPF s'y rapportant: Mener des actions de plaidoyer, élargir l'écosystème par des alliances, organiser les RNHP

3 / Retours des tours d'avis des membres du CO :

Repartis en trois sous-groupes d'échanges et de tours d'avis, les membres du CO ont exprimé les retours ou ajouté les points suivants :

- **Concernant l'axe 1 « Les transitions écologiques et citoyennes par l'habitat » :**

=> Faiblesse de l'incarnation citoyenne du mouvement : besoin de renforcer l'ambition citoyenne avec une ambition de changement d'échelle

- **Concernant l'axe 2 « Une approche inclusive visant la réactivation du pouvoir d'agir collectif » :**

=> Les caisses de retraite identifient l'habitat participatif comme une solution

- **Concernant l'axe 3 « Un mouvement dynamique et structuré, conscient de sa mission sociétale » :**

=> Remobiliser les groupes installés sur le projet du mouvement et l'essaimage territorial

- **Concernant l'axe 4 « Un écosystème de partenaires influents sur l'habiter autrement » :**

=> Pistes d'actions : avoir des rendez-vous plaidoyer avec l'Etat

=> Un accord Cadre est négocié avec la Caisse des Dépôts et Consignation

=> Monter des partenariats avec les chercheurs et le milieu universitaire (Architectes, Urbanistes, etc.)

- **Réflexions générales :**

> Toutes les actions d'HPF peuvent plus ou moins rentrer dans chacun des axes. Pas forcément clair comme outil classificatoire.

> Formulation : si ce sont des axes d'action, il faudrait mettre un verbe d'action : Axe 1 - Accélérer les transitions écologique et citoyennes par l'habitat / Axe 2 - Encourager ou faciliter des projets d'HP répondant mieux aux vulnérabilités des habitants / Axe 3 - Dynamiser et structurer un mouvement conscient de sa mission sociale & sociétale / Axe 4 - Tisser des alliances pour faciliter le plaidoyer afin de contribuer à un contexte (légal, réglementaire, politique...) plus favorable au développement de l'Habitat Participatif.

> Autre proposition de cibles & reformulation des axes : -Axe 1 : communication sur l'HP / Axe 2 : accompagner de manière inclusive / Axe 3 : structuration du mouvement / Axe 4 : lien avec les institutionnels

> Pour le groupe 2 : le contenu des axes est clair, le groupe est d'accord pour valider tel quel.

> Etape de définition du plan d'actions nécessaire : besoin de préciser pour chaque axe par quoi on commence, comment on mesure les résultats, sur qui on s'appuie, besoin de clarifier une fiche par axe, poser des hypothèses, des indicateurs, des résultats et d'aborder les ressources et les moyens à chaque axe stratégique

> L'axe 4 est plus « politique », et l'axe 1 plus « grand public ».

2 - Visions d'Habitat Participatif France en 2027

Suite au tour d'avis et de validation des axes stratégiques, les 3 sous-groupes ont poursuivi leurs échanges lors d'un second temps dédié aux « projection » pour 2027, en partageant leur vision de ce que devrait être Habitat Participatif France à échéance de 3 ans et des actions concrètes à mettre en place pour atteindre cette vision.

>> Un réseau fort de la société civile pour l'habiter autrement et les transitions :

« Habitat Participatif France a développé une forte capacité de communication interne qui fonctionne bien et de manière fluide, mais aussi en externe, avec des partenaires hors réseau. HPF a aussi réussi à influencer la société dans sa philosophie, qui est devenue plus collective et solidaire. »

« Habitat Participatif France a rejoint la première « Internationale du climat et de la transition ». »

« Le front commun inter-réseaux, sur la base d'un réseau solide de partenaires, arrive à proposer une nouvelle alternative pour l'habiter autrement et les politiques de 2027 s'en saisissent. Un vrai contre-pouvoir de l'habitat est créé. »

« On a rallié l'ensemble des acteurs de la transition, des quartiers populaires, des acteurs du socio-médical, des ruralités et on est un vrai contre-pouvoir à partir de la thématique de l'habitat. Cela infuse dans l'urbain et dans le rural, diffuse dans le débat public des alternatives aux idées sectaires et de repli sur soi, et ramène des gens, qui avaient déserté la politique, vers le collectif. Notre projet de société pèse sérieusement dans le débat public. »

« HPF a prouvé que l'habitat groupé produit des vies économiquement moins coûteuses, avec une qualité du lien social plus élevée et une empreinte écologique réduite. »

« Le renforcement des alliances avec Hameaux légers et la Coopérative Oasis est effectif pour peser sur les politiques territoriales et nationales, pour faire poids et être un collectif plus puissant. »

>> Plaidoyer et reconnaissance politique de l'habitat participatif :

« HPF a réussi à asseoir ses programmes auprès des différents Ministères. Le discours public est passé de « habitat » à « habiter » et à « comment j'investis un territoire ». »

« Toutes les politiques publiques de l'Etat qui intègrent un volet logement ont désormais un volet qui parle d'habitat participatif. Ceci grâce à l'augmentation du nombre de programmes développés par HPF et grâce à des capitalisations réussies qui ont eu une influence notable. Grâce aux actions de plaidoyer d'HPF, l'habitat participatif a accès au droit commun (aides financières, accès aux prêts, etc.). »

« Un fort plaidoyer est porté dans les politiques publiques existantes. »

« Un dispositif est mis en place pour que toutes les copropriétés de moins de 30 logements règlent leurs problèmes en se transformant en participatif (= un avenant dans la loi des co-pro de 65). »

« L'habitat participatif est facilité pour tous ceux qui veulent avec des outils citoyens mis à disposition et une inscription dans les politiques publiques grâce au plaidoyer. »

>> Un fort développement pour soutenir l'habitat participatif :

« Les réflexions en cours ont permis de développer un outil financier propre à HPF pour renforcer sa capacité à intervenir, développer et soutenir les projets. Le volume des AMI a augmenté de manière significative. »

« De nombreuses rencontres avec les partenaires réseaux (MOI, mouvement, etc.) ont lieu et les RNHP se tiennent en simultanée sur 7 métropoles et réunissent 50.000 personnes. »

« Les JPO deviennent plus visibles pour consolider notre impact sociétal, la communication entre les groupes et les partenariats sont renforcés. Un véritable soin est apporté à nos relations RAHP/HABICOOP. »

« Deux outils sont mis en place : une foncière citoyenne et un outil spécifique de mesure de l'impact social de ce mode d'habiter (différencié en fonction des types d'habitat participatif). »

« Chaque département à un.e représentant.e membre d'HPF et des relais de terrain pour sensibiliser, informer et essaimer. »

« En 2027, on a pu voir le nombre de logements en habitat participatif exploser, la structure d'HPF a grossi, avec une équipe régionale. Il y a une vraie demande, la preuve du succès par l'activité. »

« Le lien avec l'Europe et l'international est renforcé : les structures de l'habitat participatif sont en lien à l'international via des collaborations et des rencontres régulières (avec l'exemple du HPeN et la Belgique). »

« On passe de 150 à 1 000 adhérents. On sauve les accompagnateurs du RAPH : la menace est sérieuse et le problème immédiat. Et il y a désormais 2 000 projets inscrits sur la cartographie. »

>> L'habitat participatif renforce son travail sur les « vulnérabilités » :

« Les projets d'habitat participatif développent pleinement leur côté "yin" : des espaces d'accueil des vulnérabilités et de « prendre soin » grâce à des formations avec des acteurs type Hal'âge. »

« Suite à la crise du logement, il a fallu réinventer pleins de manière d'Habiter. HPF, grâce à sa dynamique en cours, a pu proposer des axes, des objectifs et de la méthodologie pour habiter autrement de manière plus solidaire et inclusive. »

« Des formats de rencontres plus fréquentes sont proposés. Les habitants d'habitats participatifs dans les écoquartiers, les quartiers populaires, les ruralités (avec pas que des néo-ruraux) se réunissent tous les ans pour partager leurs expériences de l'habitat participatif, qui sont très différentes les unes des autres. »

3 – Points d'informations du mouvement

1/ RNHP 2024

>> La 7^{ème} édition des Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif 2024 (RNHP) aura lieu du 4 au 7 juillet 2024 à la Faculté de Sciences économiques : 3 jours d'ateliers, conférences, débats, tables-rondes et une journée de visites le dimanche.

>> Un budget prévisionnel de : 255.000€ avec en financements acquis : 45.000€ de la métropole de Rennes
En cours de demandes : région, département, caisses de retraite, Banque des territoires et promoteurs coopératifs locaux (3 ont répondu présents à ce jour).

Un Comité technique éditorial a été monté pour définir la stratégie et la thématique fil rouge "**l'agir en commun**, au cœur des transitions".

>> Le programme prévisionnel :

Jeudi // Journée d'ouverture : assez dense avec des plénières plutôt orientées vers les partenaires

- > Matin : grande plénière d'ouverture qui permet de poser le sujet de la « confiance en commun », condition de l'agir en commun et 3 présentations de projets pour illustrer le jeu d'acteur. Invité d'honneur : Philippe Madec avec une mise en lumière de ces sujets
- > Après-midi : 4 tables rondes thématiques (Seniors, Adaptation au changement climatique, Quartiers populaires, Politiques Publiques)
- > En fin d'après-midi : Bilan des politiques publiques, de la loi Alur et réactualisation des lignes de plaidoyer.
- > Apéro avec les partenaires

Vendredi & Samedi // Appel à contributions en cours pour définir les 2 jours de programmation

- > Une plénière de Miguel Benasayag sur les conflits et l'agir en commun

- > Un appel à contribution en cours pour construire le programme des 2 journées des vendredi et samedi
- > Une soirée aux Ateliers du vent - soirée festive le vendredi soir (deux concerts)
- > Samedi soir – soirée avec petit groupe de musique

2 / Partage du travail de bilan des 10 ans de la loi ALUR

Débuté en novembre 2023, **un groupe de travail commun à Habitat Participatif France et Habicoop, dédié au bilan des 10 ans de la Loi Alur et les perspectives en termes de plaidoyer**, a été constitué avec : Michèle Cauletin, Thomas Bertet, Fred Jozon, Pierre Levy, Valérie Morel Rejoins par Xavier Gisserot (Hameaux Légers).

Un document de bilan et synthèse d'une 40aine de pages est en cours de production :

> **Le document divisé en 4 parties :**

- 1 Manifeste politique : le bien-fondé de l'habitat participatif et ses enjeux actuels
- 2 Retour sur les intentions de la loi ALUR : les avancées et les trois points d'innovation majeures sont rappelés, mais assez inaboutis à ce stade (0 coop loi Alur, pas de cadre légal pour l'habitat léger, etc.). Un bilan qui rappelle que l'inscription dans la Loi ne suffit pas si il n'y a pas d'opérationnalité derrière.
- 3 Réactualisation, autour de 4 fiches, des éléments de plaidoyer suivants :
Coopératives d'habitant.es : faire aboutir les coopératives loi ALUR avec les décrets et les outils financiers
Société d'attribution et d'autopromotion (SAA) : un statut mal monté qui ne fonctionne pas. Demande de priorisation sur les SCIA, notamment en obtenant les mêmes aides que pour le logement plus classique
Locatif social : demandes de financement des espaces partagés. Les Commissions d'Attribution Locative (CAL) doivent tenir compte que les habitants sont là depuis 3 ans et la cogestion avec les bailleurs doit être mise en place (cadre d'expérimentation sur 5 ans avec les bailleurs.)
Sur l'habitat léger : questions de clarification nécessaires : comment on calcule les taxes d'habitation, définition de l'habitat réversible trop floue pour les permis d'aménager
- 4 Les têtes de réseaux : pour poursuivre le travail de structuration, d'émergence, de développement et de capitalisation = besoin de soutien financier et de moyens pour les têtes de réseaux.

> **Objectif de diffusion** : produire ce document pour le présenter d'abord au Réseau National des Collectivités Territoriales (RNCHP) et faire levier, avec les collectivités, pour obtenir des changements et engagements de plaidoyer à la date des Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif (RNHP).

> **Retours du RNCHP à la suite des échanges avec Alain Jund et Matthieu Jeanvrain le 24 janvier 2024 :**

- Constat assez pessimiste sur le fait que la question du logement n'est pas du tout portée actuellement.
- RNCHP : déterminé.es à refaire un nouveau livret pour présenter une 20aine de projets remarquables à travers le territoire.
- Alain Jund souhaite inviter Cécile Duflot & acteurs présents au moment de l'élaboration de la loi ALUR pour les RNHP 2024 notamment sur le temps de table ronde de fin de journée le jeudi.
- RNCHP : a été sondé pour identifier qui sont les députés et sénateurs prêts à soutenir les recos d'Habitat Participatif France.

3 / Présentation du nouveau programme ruralité

Pour donner suite aux demandes du Conseil d'Orientation d'HPF d'investir les ruralités et aux explorations des GT sur les petites villes, une candidature pour un Appel à Projets de l'ANCT (aménagement des territoires) a été soumise. Un financement de 75,000€ a été reçu, permettant de lancer un programme "ruralités" sur les thématiques de dynamique des territoires ruraux et de Réhabilitation du bâti.

Les actions prévues :

> **Sensibiliser les collectivités** qui ne connaissent pas encore le sujet : nouveauté une hotline HPF pour répondre aux questions, premiers conseils et orienter vers les structures d'accompagnement.

> **Repérer les projets en phase de démarrage** (au moment où c'est difficile de soutenir leur émergence) dans le cadre d'une AMI (comportant des objectifs de non-artificialisation, développement de projets écologiques et exemplaires du point de vue de ce qu'ils génèrent sur les territoires (activité économique, sociale, culturelle, etc.)) et les soutenir.

> **Se mettre en lien et en synergie avec nos partenaires** qui travaillent sur des sujets connexes (coopérative Oasis et Hameaux Légers) // Sur le même Appel à Projets de l'ANCT : la Coopérative Oasis a notamment reçu 50 000€ pour la dynamisation de son réseau de lieux ruraux (festival oasis, rencontres locales, etc.) et Habicoop une enveloppe pour des projets de coopératives qui ont présenté une action particulière, les accompagner, les former.

> **Une journée « Visites & Débats »** est prévue sur ce sujet le vendredi 5 avril à Clermont-Ferrand : le CoTech du projet proposera des éléments rédigés qui pourront être bonifiés à l'issue de la journée de lancement du projet. Le Département du Puy de Dome est par ailleurs membre du RNCHP.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

👉 **Assemblée Générale du Mouvement**

le samedi 6 avril à Clermont-Ferrand, en présentiel ou visio :

<https://framaforms.org/visites-debats-assemblee-generale-habitat-participatif-france-vendredi-5-et-samedi-6-avril-2024-a>